

## Communiqué de presse

---

### Sécurité incendie : Michel Leroux, membre de la CNSIS

Michel Leroux, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil général de Loir-et-Cher, président du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) est nommé membre de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS), depuis le 14 octobre 2008, par arrêté de Michel Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Michel Leroux devient l'un des 35 membres de cette conférence, en tant que représentant de l'Assemblée des départements de France (ADF). La CNSIS est composée majoritairement de représentants des conseils d'administration des Sdis mais aussi de représentants de l'Assemblée nationale, du Sénat, de l'État et, pour un quart au moins, de représentants des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.

→ La conférence nationale des services d'incendie et de secours joue un rôle important dans la mesure où elle est consultée sur tous les projets de loi ou les actes réglementaires relatifs aux missions, à l'organisation, au fonctionnement ou au financement des Sdis. Par conséquent, elle émet des avis sur toutes les modifications législatives et réglementaires qui ont un impact sur les services départementaux d'incendie et de secours.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)